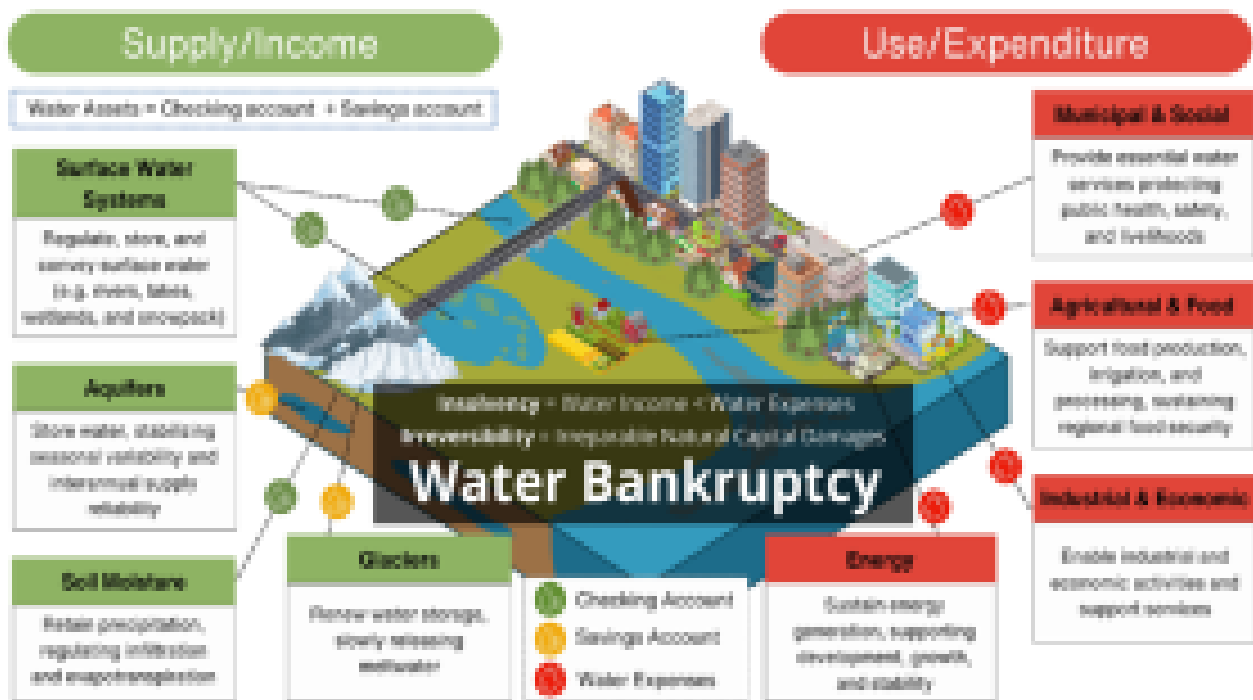


« Faillite hydrique » à l'échelle mondiale : état des lieux et actions à entreprendre

20 février 2026

À l'approche des conférences des Nations unies sur l'eau de 2026 et 2028, l'Institut pour l'eau, l'environnement et la santé de l'université des Nations unies (UNU INWEH) a publié, en janvier 2026, un rapport intitulé *Faillite mondiale hydrique. Vivre au-delà de nos moyens hydrologiques dans l'ère post-crise*. Il explique en quoi les concepts de « stress hydrique » (pression élevée mais réversible sur la ressource) ou même de « crise de l'eau » (chocs aigus mais limités dans le temps) ne permettent plus de qualifier de façon adéquate la situation mondiale. Il justifie le recours au concept de « faillite hydrique » (figure) par l'épuisement du capital naturel et le franchissement de points de bascule critiques. Les dommages accumulés ont compromis la capacité du système à se rétablir. Selon le rapport, poser le diagnostic en ces termes est nécessaire pour identifier les actions à entreprendre.

Composantes du système hydrique affectées par la faillite hydrique



Source : UNU INWEH

Cinq principes fondamentaux pour guider l'action sont développés : ne pas minimiser la situation et avoir une communication transparente ; prioriser les mesures qui permettent de prévenir tout nouveau dommage irréversible ; revoir en profondeur l'allocation des droits et les usages prioritaires au regard des ressources réduites et dégradées ; protéger les plus vulnérables (éleveurs pastoraux, petits agriculteurs, etc.) et répartir les pertes inévitables le plus justement possible ; rendre les institutions agiles, capables de s'adapter à l'évolution permanente du système hydrique.

Pour le secteur agricole plus spécifiquement, lorsque les surfaces irriguées, les types de cultures ou les modèles de production sont incompatibles avec les capacités de la ressource, les auteurs soulignent que les gains incrémentaux d'efficacité sont insuffisants (des effets rebonds peuvent d'ailleurs aggraver la situation). L'évolution des systèmes de production, progressive et soutenue par les pouvoirs publics, devient une nécessité. Dans ces zones, ils recommandent également de diversifier les revenus, hors secteur agricole, et plus largement de coordonner la nécessaire « réforme de l'eau » avec les politiques commerciales et de sécurité alimentaire.

Karine Belna, Centre d'études et de prospective

Source : [Institut pour l'eau, l'environnement et la santé de l'université des Nations unies \(UNU INWEH\)](#)